

CENTRE HOSPITALIER

LA CHARTREUSE

Musicothérapie et Autisme

Du 22 au 24 février 2021

STAGE DE SENSIBILISATION ET D'APPROCHE
ANALYSE DES

DES TECHNIQUES DE MUSICOTHERAPIE
PRATIQUES

Intervenants

Barbara Rosenstiehl (musicothérapeute)

Patrick Berthelon (psychothérapeute, musicothérapeute au CHS de Dijon)

Public concerné : Toute personne travaillant dans le domaine de l'Autisme (TED / TSA) Aides-Médico Psychologiques, Musicothérapeutes, Soignants, Educateurs, Médecins, Animateurs...

A Dijon

Places limitées

(21 heures)

Date limite des inscriptions : **15 février 2021**

Tarif : Institution : 400 €, Individuel : 200 €

COMMUNIQUER GRACE A L'ÉLÉMENT SONORE AVEC DES PERSONNES AUTISTES DÉFICITAIRES

L'autisme se caractérise principalement par une difficulté particulière dans les interactions sociales et la communication.

De nombreux outils et techniques de communication alternative et augmentative existent pour aider les personnes autistes à suppléer la communication fonctionnelle.

Cette formation se propose d'aborder une autre communication possible avec les personnes autistes déficientes. Elle se situe dans le domaine non verbal et utilise l'élément musical et plus largement sonore.

« L'échoisation », l'imitation, la répétition sont les premières techniques utilisées pour rejoindre l'autre et échanger. Par l'imitation notamment, il est possible d'emmener les personnes autistes dans des « contrées inconnues » qu'elles n'iraient pas explorer spontanément.

C'est la communication spontanée et « gratuite » qui est visée, pour le plaisir d'être ensemble. Cette approche place ou replace la personne en tant que sujet et acteur dans la rencontre avec l'autre ou les autres.

Il ne s'agit pas d'apprendre une compétence particulière mais plutôt de rencontre et d'ouverture sur l'environnement et l'autre.

.....
Bulletin à retourner à :

Atelier de Musicothérapie de Bourgogne (A.M.B) 12, rue Georges Duhamel - 21600 LONGVIC

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel : @

Désire m'inscrire au stage « **Musicothérapie et Autisme** » du 22 au 24 février 2021 et joins pour cela un chèque de **85€**, ordre **A.M.B**, le solde sera réglé au moment du stage.

(En cas de désistement: Après la date limite des inscriptions : aucun remboursement)

Je suis pris(e) en charge par mon employeur et joins l'attestation de prise en charge.

Date

Signature